

## CHAPITRE 3

### INSERTION DES MIGRANTS EN MILIEU URBAIN : L'EXEMPLE DE MARADI

Claude HERRY

A partir d'une enquête globale et pluridisciplinaire portant sur 5.000 personnes à Maradi, Niger, un échantillon de migrants a été défini afin de réaliser une sous-enquête détaillée et abordant deux thèmes : les itinéraires migrations et les conditions d'insertion en ville (1). Les données de mouvement collectées lors de l'enquête de base étaient certes intéressantes mais jugées insuffisantes pour une analyse pertinente de la croissante démographique rapide de la ville et surtout pour appréhender le développement économique.

#### 1. PRESENTATION DE L'ENQUETE

##### 1.1. Le cadre de l'enquête

Maradi, bien que seconde ville du Niger ne comptait encore que 78.000 habitants permanents en 1985. Il s'agit donc d'une petite ville dans une région et un pays presque exclusivement ruraux. C'est aussi une ville presque mono-ethnique, Haoussa et assimilés, dans un département de plus d'un million d'habitants qui ne l'est pas moins.

Malgré les aléas de la colonisation, puis de la décolonisation, Maradi et sa région sont donc naturellement tournées vers les villes Haoussa à fort rayonnement économique (Kano, Kaduna) ou culturel et religieux (Katsina, Zaria, Kaduna) du nord du Nigéria. La frontière artificielle qui coupe en deux le pays Haoussa est, en l'absence d'industrialisation conséquente (2) voire en période de désindustrialisation (les quelques unités de production ayant disparu à quelques exceptions près, dont la traditionnelle brasserie), la principale source de revenu de la cité et permet une relative prospérité commerciale malgré la quasi extinction de la traite arachidière. Pour parler net, Maradi et ses grands commerçants, les Alhazai, s'enrichissent grâce à une contrebande quasi officialisée et aux manipulations monétaires. Dans ce contexte la politique du Nigéria en matière sociale, l'expulsion des migrants, ou en matière économique-politique, la fermeture plus ou moins efficace des frontières, a un impact déterminant sur l'économie locale.

---

(1) Cette communication est une première analyse provisoire d'une partie de l'enquête migrants réalisée à Maradi en 1985 en complément de l'enquête pluridisciplinaire globale réalisée en mai 1984 dans le cadre du projet : «croissance urbaine et santé : le cas de Maradi (Niger)», sous la responsabilité scientifique de Claude RAYNAUT (CNRS). Les collaborations ultérieures de Claude RAYNAUT et d'Emmanuel GREGOIRE, permettront de mieux situer dans leur contexte géopolitique et social les données recueillies.

(2) Consulter E. GREGOIRE les Alhazai de Maradi Niger ed. ORSTOM.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26848 ex 2

41

Cpte : A

On peut terminer ce panorama sommaire sans parler des conditions climatiques, sécheresses répétées, qui depuis 1973 et plus particulièrement lors des campagnes 1983 et 1984 n'ont pas épargné la région. L'ensemble de ces contraintes, naît un contexte original d'économie de redistribution, conditionnant dans une large mesure la qualité des flux migratoires à destination de Maradi.

### **1.2. Des choix sélectifs**

Tout d'abord n'ont été retenues que les migrations masculines ; la problématique de départ qui accordait une place prépondérante à l'activité des individus tant lors de leurs déplacements successifs qu'à leur arrivée à Maradi, justifiait a priori l'exclusion des femmes. En effet, la quantité d'informations collectées pour ces dernières risquait d'être faible et de plus avec des réponses concentrées sur une faible part des nomenclatures proposées (activité, motivations, etc...). A posteriori, alors qu'a été constaté le poids important des migrations féminines dans la croissance de la ville, le choix de départ peut être discuté. Il reste que les arguments avancés restent valables et que les migrations femmes vers Maradi ne présentent pas de caractéristiques originales. Des migrants masculins, seuls ceux arrivés à Maradi après l'âge de 15 ans ont été retenus.

Dernière exclusion enfin : toutes les populations résidant aux marges de la ville n'ont pas été retenues ; il s'agit pour l'essentiel de populations temporaires dont l'importance fluctue avec les variations climatiques.

### **1.3. Les questionnaires**

Les parcours migratoires ont fait l'objet d'un questionnaire spécifique détaillé ; le deuxième volet de l'enquête portait sur les modalités d'insertion à Maradi.

Le questionnaire «insertion en ville» est centré sur les aspects qualitatifs ; il est découpé en un certain nombre de modules qui serviront de trame à notre propos :

- les antécédents familiaux
- les motivations
- les conditions favorisantes : au départ, à l'arrivée
- l'intégration professionnelle
- l'intégration sociale
- la reproduction de la migration
- la relation au lieu d'origine
- l'appréciation qualitative individuelle de la migration.

### **1.4. Note méthodologique**

Outre l'intérêt plus ou moins grand des questions prises individuellement, la constitution d'un certain nombre de faisceaux cohérents a permis de réaliser une codification synthétique complémentaire pour l'attribution de coefficients, à titre d'exemple, voici comment a été bâti le score de satisfaction globale :

- satisfaction d'emploi : 0 à 3
- intention de changer d'emploi 0 ou 1

- satisfaction revenu 0 à 4
- satisfaction logement 0 à 3
- intention de changer de logement 0 ou 1
- satisfaction Maradi 0 à 3
- intention de quitter la ville 0 ou 1
- intention de retourner au village 0 à 2

Dans la même optique, les parcours résidentiel et professionnel à Maradi ont fait l'objet d'une appréciation globale révélatrice de l'évolution des situations dans le temps.

A la lecture des résultats, ce type de regroupement apporte une image simplifiée, mais a l'avantage de mettre en évidence les caractéristiques essentielles de la population et de permettre des croisements pertinents.

## 2. QUELQUES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

Avant toute analyse, une remarque s'impose ; on peut évaluer entre 3.800 et 4.000 le nombre total de migrants masculins correspondant à notre définition pour toute la ville. Sans remettre fondamentalement en cause les hypothèses de forte croissance de la ville, la ponction de Maradi sur son environnement immédiat, le département, et à plus forte raison sur le reste du pays Haoussa, est tout de même extrêmement limitée.

### 2.1. Caractéristiques générales et antécédents migratoires

#### 2.1.1 Des migrants dans la ville

Une première constatation apparaît comme fondamentale : globalement, les caractéristiques structurelles de base de notre sous-population de migrants ne s'éloignent pas de façon significative de celles de la population totale, du point de vue ethnique notamment.

Le statut est pour une large majorité l'indépendance : 78 % sont chefs de ménage ; pour les 22 % restants, seuls 3,7 % sont hébergés par les ménages d'accueil non apparentés ; les hébergés sont bien sûr concentrés dans les classes jeunes (élèves, étudiants coraniques) et aussi, mais dans une moindre mesure chez les inactifs.

L'intégration des migrants dans la ville n'est à priori pas facile : la quasi absence de migrants dans la partie ancienne de la ville (12 % de migrants seulement) est à opposer aux 32 % résidant dans les premières extensions de la ville et surtout aux 56 % résidant dans les quartiers récents, postérieurs à 1970. Il y a donc une opposition d'ailleurs immédiatement perceptible, entre les quartiers traditionnels héritiers de la ville ancienne détruite par l'inondation de 1945, et les zones récentes.

La provenance des migrants donne déjà une première clé explicative des migrations vers Maradi. Plus d'un migrant sur trois est originaire des arrondissements proches de Guidan Koumdji, (situé sur la grande nationale Niamey-Lac Tchad), de Madaroumfa, centre de la vallée du Goulbin Maradi et beaucoup plus rarement d'Agyc. Cette population est très proche de Maradi aussi bien du point de vue géographique qu'historique et y a le plus souvent de solides

attaches familiales. 18 % des migrants proviennent des autres arrondissements plus éloignés de Dakoro, Tassaoua, et Mayahi . A lui seul, le département de Maradi fournit près de 55 % des nouveaux maradiens.

Si l'on ajoute que les départements de Tahoua et surtout Zinder, eux aussi à forte dominante «haoussaphone» fournissent les plus forts contingents restants, l'homogénéité d'ensemble est évidente ; d'autant plus que les aires de départ des départements limitrophes sont principalement situées à proximité des limites du département.

En définitive, l'appartenance à une même entité culturelle est un facteur favorisant l'intégration, ce qui compense, mais dans quelle mesure, les résidences traditionnelles.

### *2.1.2. Les antécédents migratoires*

On constate une remarquable concordance d'ensemble entre la zone de naissance des hommes enquêtés et celle des ascendants. En fait, dans une énorme majorité, 95 %, les enquêtés sont nés dans le même village que leur père ; cela tend à démontrer, malgré quelques mouvements postérieurs des pères décelés par le relevé de la résidence actuelle, le caractère récent des mouvements migratoires dans la zone et la rareté des antécédents familiaux.

Par contre, un point présente un intérêt particulier : l'activité des ascendants. En effet, 66,5 % des migrants avaient ou ont un père dont l'activité principale était ou est l'agriculture. Ce chiffre doit être considéré comme particulièrement faible en comparaison des 90 % minimum d'agriculteurs que compte la population dans son ensemble.

On notera pour mémoire les 6 % dont le père était salarié de l'administration et qui sont le plus souvent fonctionnaires eux-mêmes, ainsi que les 9 % dont l'activité du père se situait dans les secteurs du commerce et de l'artisanat. Enfin, 15 % des migrants avaient un père dont l'activité considérée comme essentielle est marabout (parallèlement à une activité agricole bien souvent) ; nous touchons là à un aspect spécifique et essentiel de la migration vers Maradi : l'importance des migrations liées à l'essor de l'Islam dans la région ; cet essor peut être considéré comme l'un des facteurs principaux caractérisant l'évolution et la croissance de la ville.

## **2.2 La décision d'émigrer**

### *2.2.1. Les motifs de la migration*

L'ensemble de l'information est contenu dans le tableau 1 qui regroupe les motifs de la migration en fonction de la zone de provenance.

Sans entrer dans les détails, on notera le faible pourcentage de migrants (en dehors des affectations) assurés de trouver un travail au moment de leur départ.

Deux constatations s'imposent : le poids des migrations de marabouts et d'élèves coraniques d'une part, et le poids relativement important et sous-estimé des migrations «négatives» : sécheresse, expulsion auxquelles il faut ajouter une part des migrants à la recherche d'un travail ou encore ceux attirés par la ville qui préfèrent souvent évoquer cette facette à celle de répulsion vis-à-vis du milieu villageois.

**Tableau 1** : Motif de la venue et lieu de naissance.

	Arrdts pro- ches	Arrdts éloi- gnés	Zinder	Tahoua	Niamey Dosso	Etran- ger	Ensem- ble
T.assuré	5,7	4,5	6,5	6,7	6,7	7,7	6,2
R.trav.	23,9	15,9	9,7	23,3	30,0	38,4	22,3
Affecta.	4,5	9,1	12,9	23,3	30,0	7,7	12,4
Commerce	12,5	6,8	0,0	3,3	10,0	15,4	8,3
R.famil.	5,7	0,0	6,5	3,3	3,3	0,0	4,1
Santé	2,2	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,8
Marabou	4,5	11,4	3,2	3,3	0,0	0,0	5,0
E.Coran	8,0	15,9	9,7	6,7	3,3	0,0	8,3
Scolari.	5,7	11,4	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0
Divers	2,3	0,0	0,0	3,3	0,0	7,7	3,3
E.Ngria	2,3	4,5	0,0	6,7	0,0	0,0	2,5
Sécheres.	11,4	11,4	32,2	13,4	3,3	0,0	12,4
At.ville	9,1	9,1	3,2	6,7	6,7	23,1	8,3
T.tempor.	2,2	0,0	12,9	0,0	6,7	0,0	2,1

### 2.2.2. Les aides au départ

Il n'y a pas grand-chose à en dire : les chiffres parlent d'eux-mêmes : les scores globaux donnent 39 % d'aide nulle, 50 % d'aide faible, 8 % d'aide «moyenne» et 2 % seulement d'aides importantes. Si l'on considère qu'une aide faible consiste en général, soit en des économies permettant tout juste de payer le voyage soit en un don familial pour le même objet, on constate qu'une écrasante majorité de migrants arrive les mains vides à Maradi.

Notons simplement qu'un quart des migrants ont déclaré avoir quelques économies, que les aides familiales sont quasiment nulles et que 42,2 % seulement savent ce qu'ils vont faire à Maradi, ce chiffre incluant élèves, élèves coraniques, Marabouts et fonctionnaires.

## 3. L'INSERTION EN VILLE

### 3.1. L'accueil des migrants

#### 3.1.1. Les aides reçues à l'arrivée

Les aides reçues par les migrants à leur arrivée, sans être négligeables sont faibles, le poids du logement étant prépondérant. Les aides sont d'autant plus faibles que la provenance est éloignée, ceci étant lié à la moins grande fréquence de présences familiales à Maradi.

Un tiers seulement des arrivants déclarent ne pas avoir été hébergés, alors que 30 % l'ont été ou le sont pour une longue durée, supérieure à 6 mois en général, et que 19,4% l'ont été ou le sont pour une courte durée, que ce soit par des parents ou des connaissances diverses, 4,6 % ont bénéficié d'une maison familiale et 13 % ont été logés par leur employeur, ce qui, dans le cas d'apprentis, chauffeurs ou autres, est difficile à différencier nettement de l'hébergement pur et simple. Si peu de migrants signalent avoir reçu une aide journalière en nourriture, il est évident que le fait d'être hébergés dans une famille a permis à beaucoup de bénéficier de temps à autre du plat familial.

Les aides en emploi effectif, fourni par l'hôte, sont extrêmement rares. Il en va de même des aides en argent, 81% des arrivants n'ayant rien obtenu. Signalons enfin qu'un seul migrant déclare avoir bénéficié de véritables moyens d'installation pour son commerce de la part de sa famille d'accueil.

### 3.1.2. L'hébergement accordé aux arrivants

Une majorité des migrants enquêtés avaient déjà accédé au statut de chef de ménage et étaient en mesure d'assurer à leur tour l'hébergement de nouveaux arrivants. Les chiffres présentés au tableau 2 peuvent paraître faibles.

Pourtant, compte tenu des déclarations des chefs de ménage et si l'on ajoute l'accueil des migrants aujourd'hui installés à Maradi ou encore ceux accueillis temporairement mais pour des durées supérieures à 6 mois, on aboutit à un chiffre de 1,1 migrant accueilli par chef de ménage.

**Tableau 2 : Accueil de migrants.**

	famille partis	étrangers partis	famille +1	étrangers + 1 an	famille -1 an	étrangers -1 an
0 personne	88,4	98,4	90,5	98,4	97,5	98,8
1 personne	6,2	0,4	7,5	0,8	0,8	0,0
2 per & +	5,4	1,2	2,0	0,8	1,7	1,2

La mémoire souvent déficiente des enquêtés relativement à des événements non marquants doit nous faire considérer ce chiffre comme inférieur à la réalité. D'autre part, si l'on ne tient compte que des chefs de ménage installés depuis plus de 5 ans, le chiffre initial est plus que doublé, les jeunes chefs de ménage ne déclarant que de rares hébergements. Il y a donc bien un véritable processus d'accueil favorisant l'intégration urbaine et auquel participent la plupart des migrants anciens jouissant aujourd'hui d'une position suffisamment stable.

## 3.2. L'insertion économique

### 3.2.1 La recherche d'un premier emploi

Le souci prioritaire des migrants lorsqu'ils arrivent à Maradi est bien sûr de trouver du travail ; pour certains, le problème n'existe pas : les fonctionnaires

ou les quelques heureux certains de se voir proposer un travail. Pour d'autres, il n'y a pas de choix : des marabouts qui s'installent mais qui connaissent souvent des difficultés s'ils ne bénéficient pas de protections solides ; leur nombre se multiplie, Maradi étant en passe de devenir une ville aux cent mosquées. Pour d'autres encore, la voie est trouvée : le commerce ; les moyens d'installation font souvent défaut et la condition de «tablier» est fort peu rémunératrice.

La rubrique «installation-initiative personnelle» recouvre donc des situations très diverses et le plus souvent modestes. Les moyens privilégiés d'accès au travail restent donc l'intervention d'un parent ou d'un «ami», et surtout les recherches personnelles, ce dernier moyen regroupant la plupart des situations les plus précaires tel que maçons, manoeuvres, tâcherons divers... Reste le faible impact du service de la main d'oeuvre, organe bien adapté pour pourvoir des emplois dans les secteurs industriels ou tertiaire, mais dont la faillite est consommée dans le contexte Maradien : notons que nous n'avons pas rencontré un seul employé du secteur industriel «moderne» dans notre échantillon au 1/15° des migrants.

**Tableau 3 : Première activité à Maradi et modalités d'accès à cette activité.\***

	Artis.	Servi.	Commer.	Marab.	S.Dom.	Salar.
Travail assuré	9,5	7,1	2,1	0,0	42,9	11,7
Main d'oeuvre	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0
Affectation	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0
Aide temp.	4,8	0,0	8,5	0,0	14,3	5,0
Aide définitif	9,5	35,7	8,5	9,4	7,1	8,3
Hasard rech.	23,8	14,3	6,4	0,0	14,3	25,0
Installation	33,4	42,9	74,5	0,0	21,4	0,0
Religion	0,0	0,0	0,0	87,5	0,0	0,0
Sans travail	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0

\* Le secteur agriculture et le sans activité, chômeurs inclus, ne sont pas repris dans ce tableau.

### 3.2.2. Une forte mobilité professionnelle

A un accès au premier emploi souvent difficile, succède une mobilité professionnelle relativement liée le plus souvent à la précarité des emplois exercés. Les chiffres ne traduisent pas de façon satisfaisante la fréquence de la mobilité professionnelle ; sachant que les salariés du tertiaire, les Marabouts, et dans une moindre mesure les personnes exerçant des activités artisanales ou commerciales ont une mobilité presque nulle ou faible, il s'ensuit une mobilité professionnelle extrêmement forte pour les catégories souvent les plus défavorisées. Le tableau 4 donne le nombre de professions exercées à Maradi en fonction du groupe d'âge.

La qualification synthétique des parcours professionnels en ville donne les résultats suivants :

- 1 seul secteur d'activité - stabilité : \_\_\_\_\_ 64,5
- 1 seul secteur d'activité - progression : \_\_\_\_\_ 11,2
- 1 seul secteur d'activité - régression : \_\_\_\_\_ 7,0
- Plusieurs secteurs d'activité - stabilité : \_\_\_\_\_ 3,7
- Plusieurs secteurs d'activité - progression : \_\_\_\_\_ 9,5
- Plusieurs secteurs d'activité - régression : \_\_\_\_\_ 4,1

Il s'agit là de changement de secteur d'activité et pas seulement d'emploi ; ces changements de secteur sont globalement rares, 17 % de l'ensemble, ce qui confirme l'étroitesse conjointe du marché de l'emploi et surtout de l'éventail des professions proposées à Maradi (1). La difficulté à assurer sinon une promotion, tout au moins une amélioration de sa situation est évidente, 20 % seulement de l'effectif enquêté ayant vu sa situation professionnelle s'améliorer alors que 10 % ont connu une dégradation sensible de cette situation.

**Tableau 4** : Nombre de changements de profession à Maradi et groupe d'âge.

Age	NOMBRE DE PROFESSIONS			
	0	1	2	3 et +
15-19 ans	55,6	44,4	0,0	0,0
20-24 ans	26,7	53,3	6,7	0,0
25-29 ans	10,8	64,9	18,9	5,4
30-34 ans	11,4	65,9	15,9	6,8
35-39 ans	5,4	62,2	32,4	0,0
40-44 ans	7,4	63,0	18,5	11,1
45-49 ans	8,7	78,3	8,7	4,3
50-54 ans	6,7	70,0	16,7	6,7
55 et +	15,0	75,0	10,0	0,0
	12,0	65,7	16,9	5,3

L'emploi des migrants à Maradi semble marqué par l'existence de filières familiales (pour les zones proches) ou villageoises (pour les originaires du département de Zinder) qui contrôlent en partie l'immigration et limitent forte-

(1) Les secteurs d'activité retenus sont : agriculture, artisanat, commerce, services modernes, maraboutage, transports, services ménagers, salariat.



ou les quelques heureux certains de se voir proposer un travail. Pour d'autres, il n'y a pas de choix : des marabouts qui s'installent mais qui connaissent souvent des difficultés s'ils ne bénéficient pas de protections solides ; leur nombre se multiplie, Maradi étant en passe de devenir une ville aux cent mosquées. Pour d'autres encore, la voie est trouvée : le commerce ; les moyens d'installation font souvent défaut et la condition de «tablier» est fort peu rémunératrice.

La rubrique «installation-initiative personnelle» recouvre donc des situations très diverses et le plus souvent modestes. Les moyens privilégiés d'accès au travail restent donc l'intervention d'un parent ou d'un «ami», et surtout les recherches personnelles, ce dernier moyen regroupant la plupart des situations les plus précaires tel que maçons, manœuvres, tâcherons divers... Reste le faible impact du service de la main d'oeuvre, organe bien adapté pour pourvoir des emplois dans les secteurs industriels ou tertiaire, mais dont la faillite est consommée dans le contexte Maradien : notons que nous n'avons pas rencontré un seul employé du secteur industriel «moderne» dans notre échantillon au 1/15<sup>o</sup> des migrants.

**Tableau 3 : Première activité à Maradi et modalités d'accès à cette activité.\***

	Artis.	Servi.	Commer.	Marab.	S.Dom.	Salar.
Travail assuré	9,5	7,1	2,1	0,0	42,9	11,7
Main d'oeuvre	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0
Affectation	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0
Aide temp.	4,8	0,0	8,5	0,0	14,3	5,0
Aide définitif	9,5	35,7	8,5	9,4	7,1	8,3
Hasard rech.	23,8	14,3	6,4	0,0	14,3	25,0
Installation	33,4	42,9	74,5	0,0	21,4	0,0
Religion	0,0	0,0	0,0	87,5	0,0	0,0
Sans travail	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0

\* Le secteur agriculture et le sans activité, chômeurs inclus, ne sont pas repris dans ce tableau.

### 3.2.2. Une forte mobilité professionnelle

A un accès au premier emploi souvent difficile, succède une mobilité professionnelle relativement liée le plus souvent à la précarité des emplois exercés. Les chiffres ne traduisent pas de façon satisfaisante la fréquence de la mobilité professionnelle ; sachant que les salariés du tertiaire, les Marabouts, et dans une moindre mesure les personnes exerçant des activités artisanales ou commerciales ont une mobilité presque nulle ou faible, il s'ensuit une mobilité professionnelle extrêmement forte pour les catégories souvent les plus défavorisées. Le tableau 4 donne le nombre de professions exercées à Maradi en fonction du groupe d'âge.

On constate que le premier changement de résidence est majoritairement lié au mariage, à la volonté ou la nécessité de mettre fin à un hébergement et aussi à l'exiguïté du premier logement. Le deuxième changement est marqué par le souci d'accession à la propriété. Notons enfin que la récupération par le propriétaire de son logement est une cause importante de changement à partir de la deuxième résidence.

Les parcours résidentiels des migrants peuvent être résumés qualitativement par les chiffres suivants relatifs au statut d'occupation :

- 1 seule résidence :	_____	34,7 %
- Stabilité du statut :	_____	20,7 %
- Progression du statut :	_____	38,8 %
- Régression du statut :	_____	5,8 %

Par ailleurs 20 % des migrants ayant eu plus de 2 résidences ont connu un parcours non homogène, c'est à dire constitué d'une séquence de statuts non critiques, soit à la hausse soit à la baisse ; c'est un indice d'instabilité industrielle à rapprocher de la précarité de l'emploi.

#### 4. LA PROXIMITE DU VILLAGE

Les rapports économiques ou simplement familiaux des néo-citadins avec leur lieu d'origine sont un élément intéressant d'analyse de l'intégration en milieu urbain. C'est pourquoi seront présentés ici quelques aspects de ces relations ville-campagne.

##### 4.1. Des échanges soutenus

###### 4.1.1. Des citadins agriculteurs

Les nouveaux Maradiens ont dans l'ensemble des liens étroits avec leur lieu d'origine, y ont des liens personnels et y pratiquent fréquemment l'agriculture. Ainsi 31,0 % possèdent une maison, 47 % y possèdent au moins un champ, alors que très peu y possèdent du cheptel. Nos néo-citadins ne se contentent pas d'être propriétaires : 12 % cultivent eux-mêmes leurs champs et 17,4 % participent à ces cultures, soit aidés de leur famille, soit de manœuvres ; près du tiers des migrants cultivent donc au village. Le produit des cultures est parfois laissé à la famille résidant au village. Cependant, 31 % des migrants déclarent jouir au moins partiellement du produit de leurs champs.

Au cours de l'enquête, la production en céréales de l'hivernage 1984 a été demandée ; les chiffres sont sans signification du fait de la sécheresse : près de la moitié des enquêtés ayant cultivé, ont déclaré ne pas avoir obtenu de récoltes, la plupart des autres n'ont obtenu que des rendements extrêmement maigres. Il est donc difficile d'évaluer la participation du milieu rural à la survie en ville des migrants.

###### 4.1.2. L'aide à la famille villageoise

L'aide des citadins à leur famille se fait essentiellement en argent, quasi jamais en céréales, accessoirement en pièces de tissu. 31,4 % déclarent faire des envois réguliers, le plus souvent trimestriellement, la somme médiane se situant entre 5.000 et 10.000 francs CFA. Les chiffres collectés font état d'une somme

annuelle distribuée de 5.550 000 francs CFA, très probablement sur-évaluée, la sincérité des réponses étant suspecte.

S'y ajoutent les sommes accordées occasionnellement par 32,2 % des enquêtés, et celles envoyées à l'occasion des mariages et baptêmes par 28,5 % des enquêtés et que l'on peut évaluer respectivement à 575.000 et 690.000 F CFA. L'ensemble correspond à une moyenne de 28.000 F.CFA par migrant. Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative, ajoutons que nombre d'envois d'argent sont une compensation monétaire à la culture par des tiers des champs de l'enquêté.

#### 4.2 Evaluation des liens avec le lieu d'origine

A l'ensemble des critères économiques déjà présentés, s'ajoutent des éléments à caractère familial. Ainsi, 10 % des migrants ont des enfants confiés au village, c'est relativement peu, 30,5 % ont fait au moins une visite au village au cours des 12 derniers mois : ce chiffre est à rapprocher de celui des cultivateurs. Enfin, 37 % environ déclarent n'avoir pas l'intention de retourner au village, et ce, à titre définitif.

L'ensemble des critères a fait l'objet d'une codification de synthèse entre 0 et 20 qui situe l'ensemble des individus quant à leurs liens avec le lieu de naissance ; la valeur 20 est une valeur standard affectée aux individus ayant des liens très étroits avec leur lieu d'origine malgré l'absence des critères économiques retenus. On note tout d'abord que le décès des deux ascendants favorise la rupture des relations avec le lieu d'origine.

Le tableau 6 montre, et ce n'est pas original, que l'intensité des relations au village dépend de la proximité des lieux de départ ; les originaires des départements proches ont bien sûr des difficultés moindres à se rendre fréquemment au village et donc, de profiter des investissements qu'ils ont pu y réaliser. La région de Zinder se singularise pourtant et constitue un pôle d'émigration original ; c'est cette provenance qui fournit le plus fort contingent de migrants qui retournent au village à chaque hivernage pour des périodes de 3 à 5 mois. Il semble d'ailleurs qu'il existe des rotations, les contingents annuels se renouvelant partiellement. Notons que le non retour à Maradi n'exclut pas des séjours ultérieurs et que ce type de migration n'est pas réservé aux célibataires, les hommes mariés étant même nombreux.

Tableau 6 : Relations avec le village et provenance.

Provenance	Aucune	TF 1/5	F.6/10	M11/15	F.16-+	F. 20*
Arrdts proches	10,2	26,1	23,8	22,8	5,5	12,5
Arrts éloignés	15,9	15,9	31,7	11,3	11,4	13,6
Zinder	9,7	19,4	19,4	3,2	9,6	38,7
Tahoua	16,7	29,9	29,9	6,6	6,6	10,0
Niamey + Dosso	23,3	29,9	30,0	10,0	0,0	6,7
Etranger	16,7	46,2	15,4	11,0	0,0	0,0

## 5. LE BILAN DE LA MIGRATION

Les enquêtés ont répondu à un certain nombre de questions qualitatives où ils apprécient leur activité professionnelle, leur niveau de revenu, la qualité de leur logement et où ils se prononcent sur la ville de Maradi. L'ensemble a également fait l'objet d'une synthèse présentée dans le tableau 7 (voir point 1.4).

**Tableau 7 : Satisfaction globale et groupe d'âge**

Age	Nulle 0 à 4	Faible 5 à 8	Médiocre 9 à 12	Moyenne 13 à 15	Forte 16 et +
15 - 19	11,1	22,2	44,4	11,1	11,1
20 - 24	6,7	26,7	40,0	20,0	6,7
25 - 29	5,4	0,0	24,3	29,7	40,5
30 - 34	15,9	13,6	22,7	27,7	20,4
35 - 39	2,7	18,9	29,7	13,5	35,1
40 - 44	11,1	18,5	22,2	25,9	22,2
45 - 49	4,3	21,6	21,7	13,0	39,1
50 - 54	13,4	3,3	6,6	16,6	60,0
55 et +	5,0	5,0	10,0	15,0	65,0
TOTAL	8,7	12,8	22,7	20,7	35,1

On voit que dans l'ensemble la satisfaction globale augmente selon l'âge, mais reste faible : la ville de Maradi ne semble pas apporter aux migrants tous les avantages et les possibilités de promotion qu'ils attendaient. La colonne «médiocre» du tableau se justifie par le biais introduit par la réponse sur le logement : une énorme majorité se déclarant satisfaite et sans intention de changer, l'ensemble des scores se trouve artificiellement gonflé. Notons d'ailleurs l'opposition entre le souhait de conserver un logement et la fréquence souvent imposée de changement de résidence.

Plus de 50 % des migrants ne sont pas satisfaits de leur situation professionnelle ; la politique du Niger en est pour partie la cause. Les Marabouts ont été séparés du reste de la population : leur réponse systématiquement positive en rapport avec l'image qu'ils souhaitent donner de leur activité religieuse n'est pas toujours le reflet de situations parfois misérables.

Si 57 % des individus déclarent se satisfaire de leurs revenus, plus de 14 % disent ne pas pouvoir assurer quantitativement une nourriture suffisante à leur famille, la même proportion se déclarant nourrie par des tiers grâce à l'entraide ou à la mendicité.

Malgré ces conditions, c'est la satisfaction de vivre à Maradi qui est exprimée, mais parfois par comparaison avec des situations antérieures dramatiques. 11 % seulement ne sont pas satisfaits et 20 % ont dû quitter la ville ; 48 % montrent une satisfaction explicite et manifestement sincère. Le bilan est donc mitigé et doit être interprété avec prudence.

## CONCLUSION

Cette première analyse des résultats de l'enquête migrations montre donc les principales caractéristiques des migrants installés à Maradi. La méthode utilisée pour donner des images globales, hiérarchiser les données, donne à mon sens, des résultats intéressants. Une première limite de la méthode se situe au niveau de la collecte, et plus encore, de la codification des données qui ne peut être effectuée, au moins partiellement, que par le chercheur lui-même. La seconde est la difficulté de justifier l'attribution de coefficients qui déterminent le poids de chaque variable ; on accusera peut-être ces choix de donner une photographie pessimiste de la ville et qui n'est pas forcément partagée ; elle me semble pourtant bien refléter la situation telle qu'elle se présentait en 1985. La ville de Maradi n'offre pas aux migrants une grande marge de manoeuvre, du fait de la faiblesse du tissu industriel.

Cependant, la conjonction entre sécheresse exceptionnelle et étranglement provisoire des activités commerciales formait un contexte particulièrement défavorable, et il est clair que, ces deux obstacles surmontés, la situation des migrants s'est probablement améliorée. Il reste que Maradi ne paraît pas être un pôle très attractif, et ce ne sont probablement pas les migrants les plus entreprenants, les plus dynamiques qui choisissent Maradi comme but de migration.